

INF Otterburn Park

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL LIVE FROM THE COUNCIL

Taxes municipales 2008	2008 Municipal Taxes
<p>Afin de mieux répartir le paiement du compte de taxes tout au long de l'année, celui-ci est payable en quatre versements</p> <p>La Ville vous propose plusieurs modes de paiement. Il vous est en effet possible de payer votre compte de taxes aux comptoirs de toutes les Caisses Populaires en présentant le coupon de paiement, ainsi que de façon électronique aux guichets automatiques de votre institution financière. Dans la plupart des banques vous pouvez également accéder à votre compte bancaire par Internet pour effectuer un virement de votre compte à l'ordre de la Ville. Si vous préférez un moyen plus traditionnel, vous pouvez vous présenter à l'Hôtel de Ville et effectuer votre paiement ou encore nous remettre des chèques postdatés auxquels vous aurez joint le coupon de paiement approprié.</p> <p>Les dates de versements sont les suivantes: 12 février 13 mai 15 juillet 4 septembre</p>	<p>In order to better spread out the payment of the tax bill throughout the year, it is payable in four instalments.</p> <p>The Town offers a range of payment methods to accommodate you. You can pay your taxes either by presenting your payment coupon at any Caisses Populaires counter, as well as electronically by using the bank machines of your financial institution. Most banks also allow you Internet access to your bank account, through which you can carry out a transfer from your account to the municipality. If you prefer a more traditional method, you can visit Town Hall to make your payment, or drop off post-dated cheques with the appropriate payment coupon attached.</p> <p>The next instalments are due: February 12 May 13 July 15 September 4</p>



Nouvelles rencontres « café-croissants » entre le conseil et les citoyens d'Otterburn Park

Dans une volonté d'ouverture, de transparence et de contribution au développement de la vie démocratique et communautaire, le conseil municipal a décidé, lors de sa séance du 21 janvier dernier, de tenir des rencontres informelles « café-croissants » avec les citoyens le samedi matin. Ces rencontres trimestrielles, dans un premier temps, serviront à obtenir le pouls de la population, à mieux expliquer les enjeux qui concernent la gestion de la ville et son développement et elles seront aussi l'occasion d'échanges privilégiés entre voisins et résidents Otterburnois.

Si vous êtes intéressés à rencontrer les membres du conseil et que vous désirez vous impliquer dans l'enrichissement de votre communauté, vous êtes invités à vous joindre à nous le 1^{er} mars prochain, de 9 h à 11 h, au Centre communautaire et culturel de la Pointe-Valaine, 85 rue Oxford.

Ces rencontres sont un magnifique outil de développement pour augmenter le sentiment d'appartenance et de solidarité chez tous les citoyens et leurs élus.

Participez en grand !

New "Coffee and Croissants" meetings between the council and the citizens of Otterburn Park

It is with a sense of openness and transparency, as well as for contributing to the development of a democratic and community life that the council decided during its last session on January 21 last, to hold informal "coffee and croissants" meetings with citizens on Saturday mornings. These quarterly meetings will, on the first part, serve to take the pulse of the population and explain the issues that concern the management of the Town and its development. Moreover, they will be an occasion for interesting exchanges between neighbours and Otterburners.

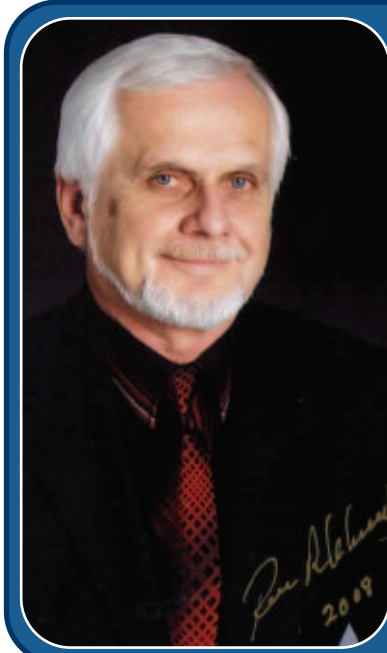
If you are interested in meeting the council members and wish to get involved in the betterment of your community, you are invited to join us on March 1, 2008, from 9 to 11AM, at the Pointe-Valaine Community and Culture Center, 85 Oxford Street.

These meetings will be a wonderful tool to develop a sense of belonging and solidarity in citizens and elected officials.

Get involved, participate!

SOMMAIRE

- 1-2 En direct du conseil municipal / Live from the council
- 2 Pour votre sécurité / For your safety
- 3 Des nouvelles de vos comités consultatifs / News from your advisory committees
- 3 Avis public / Public notice
- 4 Activités communautaires, culturelles et sportives
- 5 Messages des organismes
- 6 Pratico-pratique / Some practical things
- 7 Tournons-nous vert l'avenir / Let us look to a greener future
- 8 Il était une fois



Nouveau conseiller pour le district 1

La Ville d'Otterburn Park est heureuse d'annoncer que, suite aux élections partielles du 9 décembre dernier, Gérard Boutin a été élu au poste de conseiller du district 1.

Gestionnaire pour le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Monsieur Boutin possède une grande expertise dans l'administration et la gestion. Il est membre de divers conseils d'administration tels que le Conseil de développement du bioalimentaire de la Montérégie-Est (CDBME) et du Réseau Agriconseils de la Montérégie-Est. Il est aussi membre de la conférence administration régionale (CAR) de la Montérégie et de l'Association des cadres du Gouvernement du Québec.

Monsieur Boutin tient à remercier tous les citoyens qui lui ont donné leur confiance et qui l'ont élu au sein du conseil municipal. Il réside depuis peu à Otterburn Park, mais déjà il a la santé et le bien-être de notre municipalité à cœur. Il exprime un réel plaisir d'avoir l'opportunité de travailler pour les intérêts de la collectivité.

Les membres du conseil sont heureux qu'il se joigne à eux et ils lui souhaitent la bienvenue !


New Councillor for District 1

The Town of Otterburn Park is happy to announce that, following the December 9 poll, Mr. Gérard Boutin was elected councillor for District 1.

Manager at the *ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation*, Mr. Boutin has a thorough knowledge of administration and managerial duties. He is a member of various Administration Councils such as the *Conseil de développement du bioalimentaire de la Montérégie-Est (CDBME)* and the *Réseau Agriconseils de la Montérégie-Est*. He is also a member of the *conférence administration régional (CAR) de la Montérégie* and the *Association des cadres du Gouvernement du Québec*.

Mr. Boutin would like to thank all the citizens who put their trust in him and elected him on the council. He has not lived in Otterburn Park for very long, but he already has the health and wellbeing of this town to heart. He is truly happy to have the opportunity to work for the interest of this community.

The council members are happy that he has joined their team and send him a warm welcome!

 <p>Desjardins Caisse du Mont-Saint-Hilaire</p> <p>Conjuguer avoirs et êtres</p>	<p>FIÈRE PARTENAIRE DU MILIEU</p> <p>BIENVENUE CHEZ VOUS !</p> <p>Centre de services Otterburn Park 601, Ozias Leduc Otterburn Park (Québec) J3H 2M6 Téléphone : (450) 467-1308 Courriel : caisse.t90011@desjardins.com</p>
--	--

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL LIVE FROM THE COUNCIL



Nomination de Chantal Lafontaine au poste de directrice du loisir et de la culture

Le conseil municipal a le grand plaisir d'annoncer l'embauche de Madame Chantal Lafontaine à titre de directrice du loisir et de la culture. Madame Lafontaine est titulaire d'un Baccalauréat en Animation et Recherches Culturelles et est en voie d'obtenir un Certificat en communication.

Elle possède une solide expérience dans l'organisation d'événements, en animation, en programmation de loisirs et en gestion de camps de jour. Son travail au poste de coordonnatrice aux programmes au Centre de loisirs *Le Trait d'Union* pour la ville de Longueuil lui a permis d'acquérir des connaissances au niveau de la concertation avec le milieu communautaire et avec les commissions scolaires, ainsi qu'une expertise de terrain.

Madame Lafontaine est heureuse de se joindre à notre équipe et a bien hâte d'exploiter le grand potentiel récréotouristique et culturel de notre municipalité. Elle désire encourager l'initiative des citoyens désirant contribuer au développement du loisir et de la vie culturelle et communautaire de la ville et les invite à lui communiquer leurs idées et projets.

Le conseil lui souhaite la bienvenue !

Résolutions du conseil pour les mois de novembre et décembre 2007

Le conseil municipal a embauché deux secrétaires temporaires. Madame Carole B. Ducharme sera secrétaire polyvalente. Présentement elle agit principalement à titre de secrétaire du maire et du greffe. De plus, Madame Sophie Brissette remplacera Madame Stéphanie Robert, secrétaire aux Services techniques, durant son congé de maternité.

Par ailleurs, le contrat de Madame Marie-Annick Charron au poste de commis au Service du loisir et de la culture a été prolongé.

La Ville d'Otterburn Park a renouvelé son adhésion à l'Union des municipalités du Québec. L'UMQ, qui compte plus de 275 municipalités membres, représente les intérêts de celles-ci auprès des gouvernements et offre un éventail croissant de services et privilèges commerciaux.

L'adhésion de la municipalité à la Société d'histoire Beloeil - Mont-Saint-Hilaire a aussi été renouvelée.

Finalement, la ville a fait un don à un regroupement de responsables en service de garde pour la tenue d'un grand dépouillement d'arbre de Noël au bénéfice de quelques 150 enfants.

Merci à tous les donateurs de livres

*Les responsables de la bibliothèque de la Ville d'Otterburn Park tiennent à remercier tous les résidents qui donnent des livres à notre bibliothèque et qui, par leur générosité offrent la possibilité à leurs concitoyens de profiter et apprécier tous les plaisirs de la littérature. **Merci beaucoup !***

Thank you to all Book Donors

*The people in charge of the Otterburn Park library would like to thank all residents who donate their books to our library and who, through their generosity, offer to their fellow residents the possibility to take full advantage and appreciate all the joys of literature. **Thank you all!***



POUR VOTRE SÉCURITÉ FOR YOUR SAFETY



Quelques règles à respecter lorsqu'il neige

La neige a été très abondante depuis le début du mois de décembre 2007, mais malgré qu'il devienne parfois difficile de déneiger notre entrée étant donné l'accumulation de neige, nous devons tout de même respecter les règles suivantes :

Il est interdit de se débarrasser de la neige en la poussant dans la rue.

Pour des raisons de visibilité dans les angles de rues, il est interdit d'empiler la neige à l'intérieur du triangle de visibilité d'un coin de rue. Il est également défendu d'accumuler plus de 75 cm (30 pouces) de neige à l'intérieur d'un terrain de coin.

Lorsque vous déneigez votre entrée, faites attention de ne pas enterrer les bornes d'incendie sous des monceaux de neige. Assurez-vous que l'accès à ces bornes demeure libre en tout temps. Lors d'un incendie, les premières minutes sont cruciales et le service de sécurité incendie doit avoir accès aux bornes d'incendie le plus rapidement possible. Si vous utilisez les services d'un déneigeur professionnel, vous devez vous assurer que ce dernier soit bien au courant de cette réglementation et qu'il porte une attention particulière aux bornes d'incendie.

Some Regulations to Follow After a Snowfall

There has been much snow since the beginning of December 2007, but even though it is sometimes difficult to shovel the snow because of the accumulation, we still have to respect some basic rules:

It is prohibited to clear snow by moving it into the street.

In order to preserve visibility at intersections, it is prohibited to pile snow inside the triangle of visibility at any street corner. It is also prohibited to accumulate more than 75 cm (30 inches) of snow inside a property situated at an intersection.

Whenever you clear your entranceway, take great care not to bury fire hydrants under heaps of snow. Make sure that access to fire hydrants remains free at all times. The first few minutes are crucial during a fire, and the Firefighting services need to have access to fire hydrants as quickly as possible. If you use the services of a professional snow removal firm, you must make sure that they are aware of this regulation and that they pay attention to fire hydrants.

INFO Otterburn Park

Publié 6 fois l'an par la
 Ville d'Otterburn Park
 Tirage: 3 300
 Dépôt: ISSN 1201-8961
 Bibliothèque nationale du Québec
 Bibliothèque nationale du Canada

Rédaction / Traduction / Coordination
 Jenifer Brault
 Conception et mise en page
 STUDIO TRIO inc.
 Impression
 Payette & Simms

DES NOUVELLES DE VOS COMITÉS CONSULTATIFS NEWS FROM YOUR ADVISORY COMMITTEES

Appel de candidatures pour le Comité consultatif de sécurité des citoyens

Le Ville d'Otterburn Park est à la recherche de candidats pour devenir membres du Comité consultatif de sécurité des citoyens.

Par leur participation, les citoyens contribueront à enrichir la réflexion des élus et favoriseront la mise en place de mesures qui nous permettront de mieux répondre aux attentes et aux besoins de la population d'Otterburn Park en matière de sécurité.

Le Comité, composé de citoyens bénévoles, du directeur du Service des travaux publics et de conseillers, a le mandat de :

- 1) Promouvoir l'amélioration de la sécurité des citoyens;
- 2) Étudier des problématiques relatives à la sécurité publique et soumettre au conseil des recommandations;
- 3) Recueillir des avis et formuler des recommandations pour augmenter la sécurité de la population;
- 4) Contribuer à l'implantation d'un service de protection du voisinage afin de favoriser la paix et le bon ordre.

Les citoyens intéressés à faire partie de ce comité sont invités à transmettre leur curriculum vitae accompagné d'une lettre motivant leur intérêt à l'attention de Monsieur Daniel Veillette, directeur du Service des travaux publics, soit par la poste au 120, rue Bellevue, Otterburn Park, J3H 1Y6, par télécopie au 450-467-7689 ou par courriel à danielveillette@ville.otterburnpark.qc.ca.

Interest Call for the Citizens' Security Advisory Committee

The Town of Otterburn Park is looking for candidates interested in becoming members of the Citizen's Security Advisory Committee.

Through their participation, residents will be contributing ideas to elected officials and will further the establishment of measures that will enable us to better respond to the expectations and needs of the population of Otterburn Park in regard to security.

The Committee, made up of volunteering residents, the Director of Public Works, as well as councillors, has the mandate to:

- 1) Promote improvement in safety for residents;
- 2) Examine public safety related issues and submit recommendations to the council;
- 3) Gather opinions and formulate recommendations to increase the safety of residents;
- 4) Contribute to the implementation of a neighbourhood protection program to promote peace and good order.

Residents who are interested in being part of this committee are invited to send their resume, with a letter explaining their interest, to the attention of Mr. Daniel Veillette, Director of Public Works, either by post at 120 Bellevue Street, Otterburn Park, J3H 1Y6, by fax at 450-467-7689, or by email at danielveillette@ville.otterburnpark.qc.ca.

Séances ordinaires du conseil municipal

Les séances du conseil municipal ont lieu les troisièmes lundis de chaque mois à 20 h au Centre communautaire et culturel de la Pointe-Valaine, 85 rue Oxford. Vous avez une question à poser au conseil ? Rien de plus simple, inscrivez votre nom au registre disponible à l'entrée et vous serez invités à vous adresser au conseil durant la période de questions.

Pour communiquer avec le conseil en tout temps : Téléphone : 450-536-0303

Par courriel :

Gérard Schafroth, maire:

maire@ville.otterburnpark.qc.ca

Gérard Boutin, conseiller district 1 :

district1@ville.otterburnpark.qc.ca

Marilyn Michel, conseillère district 2 :

district2@ville.otterburnpark.qc.ca

Claude Bérubé, conseiller district 3 :

district3@ville.otterburnpark.qc.ca

France P. Labrecque, conseillère district 4 :

district4@ville.otterburnpark.qc.ca

Denis Parent, conseiller district 5 :

district5@ville.otterburnpark.qc.ca

André Morisset, conseiller district 6 :

district6@ville.otterburnpark.qc.ca

AVIS PUBLIC/ PUBLIC NOTICE

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT 347-35

PRENEZ AVIS que le conseil municipal de la Ville d'Otterburn Park a adopté, lors de sa séance ordinaire du 15 octobre 2007, le règlement numéro 347-35 intitulé : « **Règlement modifiant le règlement numéro 347 sur le zonage afin de créer la zone P-61.1 à même un terrain situé dans la zone H-61.1** ».

L'objet de ce règlement est de créer un nouveau parc à Otterburn Park en zonant en conséquence le lot numéro 140-67 situé sur la rue du Prince-Arthur et appartenant à la municipalité.

Pour la consultation de ce règlement, vous pouvez vous adresser au bureau du greffe, sis au 472, rue du Prince Edward, à Otterburn Park, pendant les heures d'ouverture de l'hôtel de ville.

Le règlement 347-35 est entré en vigueur le 29 novembre 2007 suite à son approbation par la Municipalité régionale de comté.

COMING INTO EFFECT OF BY-LAW 347-35

TAKE NOTICE that the council of the Town of Otterburn Park adopted, at its ordinary session held on October 15, 2007, by-law number 347-35 entitled as follows: "**By-law modifying zoning by-law 347 in order to create zone P-61.1 out of a land situated in zone H-61.1**".

The goal of this by-law is to create a new park in Otterburn Park by accordingly zoning lot number 140-67 situated on Prince-Arthur Street and belonging to the town.

In order to consult this by-law, you can forward your request to the City Clerk's office, situated at 472 Prince-Edward Street, Otterburn Park, during City Hall's business hours.

By-law 347-35 came into effect on November 29, 2007, after its approval by the Richelieu Valley Regional County Municipality.

Le 4 février / February 4, 2008
Clément Vautour, avocat – Greffier / City Clerk

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 400-1

PRENEZ AVIS que le conseil municipal de la Ville d'Otterburn Park a adopté, le 21 janvier 2008, le règlement numéro 400-1 modifiant le règlement numéro 400 relatif au bulletin d'information l'*Info Otterburn Park* afin de porter à 6 le nombre de parutions obligatoires.

Le règlement 400-1 entre en vigueur au jour de la publication du présent avis.

Pour consulter ce règlement, vous pouvez vous adresser au bureau du greffe, 472, rue du Prince Edward, à Otterburn Park, durant les heures d'ouverture de l'hôtel de ville.

COMING INTO EFFECT OF BY-LAW NUMBER 400-1

TAKE NOTICE that the council of the Town of Otterburn Park adopted, on January 21, 2008, by-law number 400-1, modifying by-law number 400 relating to the *Info Otterburn Park* newsletter, in order to bring the number of mandatory publications up to 6.

By-law 400-1 comes into effect on the day of the publication of the present notice.

In order to consult the said by-law, you can forward your request to the City Clerk's office, 472 Prince Edward Street, Otterburn Park, during City Hall's business hours.

Le 4 février / February 4, 2008
Clément Vautour, avocat – Greffier / City Clerk

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES, CULTURELLES ET SPORTIVES



Pour vous amateurs de patin et de hockey...
Venez profiter de l'hiver avec un bon coup de patin
entre amis à l'une de nos patinoires extérieures.

Durée: Jusqu'à la début mars
(selon les conditions météorologiques)

Centre Edmond Auclair
630, rue Mountainview
450-536-0288
(durant les heures d'ouverture)

HORAIRE :
Lundi au vendredi de 14 h à 22 h
Samedi et dimanche de 10 h à 22 h

ACTIVITÉS QUOTIDIENNES :
Hockey libre enfants
Hockey libre adultes
Patinage libre

ACTIVITÉS SPÉCIALES :
• Semaine de relâche :
La programmation sera
affichée au vestiaire.
L'horaire prévu est
de 10 h à 22 h aux
deux centres de patinage

Parc Ozias-Leduc
1501, Ozias-Leduc
450-536-0291 (durant les heures d'ouverture)

HORAIRE :
Lundi au vendredi de 15 h à 21 h
Samedi de 10 h à 22 h
Dimanche de 10 h à 21 h

ACTIVITÉS QUOTIDIENNES :
Hockey libre enfants
Patinage libre
Anneau de glace
Butte de neige pour glisser

ACTIVITÉS SPÉCIALES :
• Tous les samedis en soirée :
Feu de camp et patinage aux flambeaux
• **Semaine de relâche :**
La programmation sera affichée au vestiaire.
L'horaire prévu est de 10 h à 22 h aux deux
centres de patinage



Au cœur du yoga

Dans votre région depuis maintenant 15 ans, le Centre Au cœur du Yoga
offre des cours de yoga et de méditation pour tous les niveaux,
tous les goûts, de jour ou de soir :

Hatha Yoga
Yoga doux
Yoga pour le dos
Yoga pour les enfants
Ateliers Ayurveda
Ateliers Jnana
Méditation et Pranayama
Yoga détente

Chacun peut pratiquer à son rythme selon son besoin en respectant son corps.

La session d'hiver a débuté le 21 janvier. N'attendez plus,
inscrivez-vous maintenant !

754 chemin de la Montagne, Mont-Saint-Hilaire
Tél : 450-714-0944

Site Internet : www.aucoeurduyoga.org / Courriel : info@aucoeurduyoga.org

CENTRE DE CONSERVATION DE LA NATURE DU MONT SAINT-HILAIRE



La municipalité est heureuse de s'associer avec le Centre de la Nature
du mont Saint-Hilaire afin de permettre aux familles otterburnoises de
profiter pleinement de la montagne. En effet, la municipalité s'engage
à rembourser 10 \$ à chaque famille (avec enfants) qui achètera une
passe familiale au Centre. Pour obtenir votre remboursement vous
n'avez qu'à vous présenter aux Services techniques avec votre carte à
titre de preuve.

Une carte de membre du Centre donne droit à plusieurs privilèges :

- Entrée gratuite sur le site pour une période d'un an en plus de
l'entrée privilège dès 6 heures du matin, entre le 1^{er} avril et le 31 octobre
- Le plaisir de participer aux activités spéciales du BBQ de la journée
annuelle des membres
- Rabais sur la location d'équipements sportifs (skis, raquettes, bâtons,
porte-bébés, crampons...)
- Coupons de location et laissez-passer gratuits si vous renouvelez
votre carte de membre avant sa date d'échéance
- Prêt gratuit de bâtons de marche du 1^{er} avril au 31 octobre
(le membre doit laisser sa carte à l'accueil et rapporter la paire de
bâtons avant la fermeture de l'accueil). Source : Site Internet du
Centre de la Nature du mont Saint-Hilaire

Pour obtenir plus de renseignements à ce sujet vous pouvez communiquer
avec le Service du loisir et de la culture au 450-536-0292. Pour de plus
amples informations à propos du Centre de la Nature vous pouvez
consulter le site Internet au www.centrenature.qc.ca ou communiquer
avec le 450-467-1755.

De plus, la Ville rendra bientôt disponible à ses résidents deux passes
familiales gratuites. Nous vous donnerons plus de détails à ce sujet dans
notre prochaine édition de l'Info Otterburn Park.

Semaine de relâche Du 3 au 7 mars 2008

Le service du loisir et de la culture profite de la semaine de relâche pour organiser
des activités qui plairont à tous!

Cette année, les enfants auront la chance de faire valoir leur esprit sportif et créatif
en participant à notre camp de jour!

Au programme : journées thématiques, activités récréatives et de plein air, bricolage,
sortie et bien plus encore!

Coût résidant:
120 \$ 1er enfant, 90 \$ 2^e enfant, 60 \$ 3^e enfant, 30 \$ 4^e enfant
Coût non-résidant :
180 \$ 1er enfant, 135 \$ 2^e enfant, 90 \$ 3^e enfant, 45 \$ 4^e enfant

Service de garde de 7 h à 9 h et de 16h à 18h inclus.

Inscriptions : Du lundi au vendredi de 8 h à 17 h et les 11 et 13 février de 17 h à 20 h
aux Services techniques, 120 rue Bellevue.

Pour informations supplémentaires, veuillez communiquer avec le service du loisir au 450-536-2666.

L'ARRIÈRE SCÈNE
centre dramatique pour l'enfance et la jeunesse

L'Arrière Scène
Centre dramatique pour l'enfance et la jeunesse
600, rue Richelieu, Beloeil

Les enchaînés Dimanche 10 février 2008

Un enfant regarde défiler les chaînes sur son téléviseur. Soudainement, il est assailli par un singe
présentateur qui lui offre une télécommande en guise de bottes de sept lieues. L'enfant se voit alors
entraîné malgré lui dans un monde télévisuel délirant où les catastrophes se commandent à la carte et
où les individus, comme les valeurs, sont jetables.

Texte : Philippe Dorin
Production : Flash Marionnettes (France)
Âge : 10 à 14 ans

Tarifs : Enfant 11,50 \$, Adulte 14 \$,
Possibilité de forfaits - Information à la billetterie du Centre culturel de Beloeil au 450-464-4772.

LA TRANSE DES TAMBOURS D'OTTERBURN

Les amateurs de tam-tams et de percussions
(débutants comme avancés) sont invités à venir aux Tamjams qui auront lieu au
Centre communautaire et culturel de la Pointe-Valaine, 85 rue Oxford,
tous les mercredis de 19 h à 22 h, du 6 janvier au 30 avril.

Venez donc participer à l'improvisation collective et laissez le rythme pénétrer votre être...

Le coût d'entrée est de 5 \$ par personne. Les amateurs de tous âges sont les bienvenus.

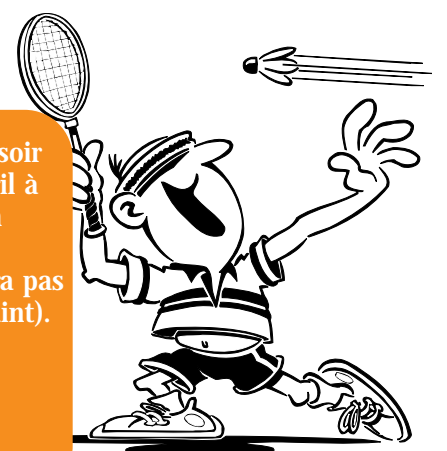
Pour information, Éric Lafontaine : www.geocities.com/plaisirdudjembe,
ericlafontaine@sympatico.ca ou 450-775-5233

BADMINTON

L'activité de badminton du vendredi soir
est de retour du 11 janvier au 17 avril à
l'école Mountainview, de 19 h à 21 h

Veuillez prendre en note qu'il n'y aura pas
de rencontre le 21 mars (Vendredi Saint).

Pour vous inscrire, communiquez
avec Monsieur Claude Leroux au
450-464-7387.



MESSAGES DES ORGANISMES ET PARTENAIRES



En ce début du mois de janvier, l'Association Amitiés Braye-Burn est heureuse de vous souhaiter à toutes et à tous ses meilleurs vœux pour l'année 2008, santé, bonheur et prospérité. Et puis, étant donné que les débuts d'années sont souvent pour chacun signe de changements et de résolutions différentes, alors pourquoi ne pas vous joindre à nous et partager notre activité sociale et culturelle ?

Rêvez-vous de vous évader un peu de votre quotidien ? Avez-vous envie d'échanger avec nos cousins de France ? Vous avez tout simplement un esprit curieux ?

Peu importe le temps dont vous disposez, l'Association Amitiés Braye-Burn sera heureuse de vous compter parmi ses membres ou sympathisants.

N'hésitez pas à communiquer avec nous, il nous fera plaisir de répondre à vos questions.

Par courriel : association_amities_braye-burn@hotmail.com
 Notre président : **Guy Dubé** 450-467-2107
 Notre vice-président : **Guillaume Leinenweber** 450-464-4697

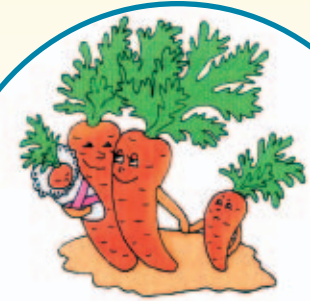
ATELIERS INFORMATIQUES GRATUITS POUR LES CHERCHEURS D'EMPLOI AU CLUB DE RECHERCHE D'EMPLOI DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

De nouveaux ateliers s'ajoutent aux services d'aide à l'emploi et d'orientation au Club de recherche d'emploi de la Vallée du Richelieu. Pour faciliter l'intégration socioprofessionnelle des personnes dans un marché du travail en constante évolution, quatre ateliers d'initiation à l'informatique sont offerts aux personnes désirant acquérir une base adéquate leur permettant d'utiliser un poste informatique. Ces formations gratuites portent sur l'initiation à Windows, aux courriels, à la navigation sur Internet et au logiciel Word. Chaque atelier est constitué de volets pratiques et théoriques. Les ateliers ont lieu les jeudis et vendredis de chaque semaine. Il faut prendre rendez-vous avec un conseiller pour une évaluation des besoins. **Inscriptions 450-464-5323.**



Le Centre d'action bénévole de la Vallée-du-Richelieu (CABVR) organise une rencontre d'information pour les gens intéressés à faire du bénévolat. Vous voulez vous impliquer dans votre communauté en donnant quelques heures de votre temps bénévolement, mais vous ne savez pas toujours où aller et quoi faire ? Vous pouvez connaître les services du Centre en allant visiter son site web au www.cabvr.org

Venez assister à notre prochaine rencontre d'information qui aura lieu le mardi 11 mars 2008 à 13 h 30 au 288A rue Radisson à Mont-Saint-Hilaire. Pour joindre l'équipe des bénévoles du CABVR, il suffit de s'inscrire soit par téléphone au 450-467-9373 ou par courriel au cabvr@cabvr.org. Le CABVR est un organisme subventionné par Centraide Richelieu-Yamaska et applique une politique de filtrage.



Le Grain d'sel de la Vallée du Richelieu

Le Grain d'Sel de la Vallée du Richelieu est un organisme à but non lucratif offrant un comptoir alimentaire, situé au 600 rue Mountainview à Otterburn Park. Ce service est ouvert le vendredi de 16h à 19h.

Cet organisme est à la recherche de bénévoles. Si vous avez quelques heures à donner pour aider vos concitoyens, veuillez communiquer avec André Rainville au 514-207-5534 ou directement au Grain d'Sel au 450-467-5733.



KURLING FOR KIDS, un organisme qui a la santé des enfants à cœur an organization that takes the health of children to heart

Joignant les efforts de divers club de curling du Grand Montréal, Kurling for Kids est un organisme qui contribue à prélever des fonds depuis 1993 par l'entremise de tirages, commanditaires et autres moyens. Les fonds amassés sont ensuite divisés entre l'Hôpital de Montréal pour enfants et l'Hôpital Sainte-Justine.

Le club de curling Otterburn Legion Memorial s'est joint l'année dernière à Kurling for kids et a amassé 9 013 \$. Ce montant a été ajouté aux fonds des autres clubs de curling impliqués dans l'organisme et une somme de 134 000 \$ fut divisée entre les deux hôpitaux.

Au lieu de donner l'argent aux hôpitaux, Kurling for kids achète de l'équipement dont ils ont grandement besoin. L'an passé, l'argent a permis l'achat d'un appareil d'angiographie par digitalisation de l'image, ainsi qu'un aspirateur chirurgical ultrasonique au cavitron.

Cette année l'évènement Kurling for kids aura lieu le 29 mars prochain au 318 rue Connaught. De plus, les enfants de 5 à 17 ans sont invités au club de 9 h 30 à 11 h pour une explication du jeu de curling, ainsi que pour pratiquer leurs habiletés sur la glace. L'activité est supervisée par des joueurs expérimentés. Il y aura des collations et leur participation est gratuite.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez communiquer avec Tom Langton au 450-658-2323.

Uniting the efforts of curling clubs in the greater Montreal area, this organization has been raising funds through the sale of raffle tickets, corporate sponsors and other means since 1993. All the money raised is divided evenly between two children's hospitals in Montreal, namely St. Justine and Montreal Children's hospitals.

The Otterburn Legion Memorial Curling Club became involved last year with Kurling for kids and raised \$ 9,013. This amount was added to the money raised by the other curling clubs involved and a total of \$134,000 was evenly distributed to the Children's Hospitals.

Kurling for Kids buys much needed equipment for the hospitals rather than give them the money. Last year an Automatic DVA Extractor and a Cavitron Ultrasonic Aspirator was purchased.

This year our Kurling for Kids event will be March 29, 2008 at the club at 318 Connaught Street. Moreover, children from the age of 5 to 17 are invited to come to the club from 9:30 until 11:00 AM where the game of curling is explained to them and they also get to practice their skills on the ice under supervision of experienced curlers. Food will be served as part of the event. There is no cost for their participation.

Should you require any further information you may contact Tom Langton at 450-658-2323.

PROGRAMMATION DES CONFÉRENCES DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE BELCEIL - MONT-SAINT-HILAIRE 2008

25 février 2008

Les femmes, le parent pauvre de la généalogie et de l'histoire de famille
Francine Cousteau Serdongs

31 mars 2008

Champlain
Marcel Fournier

28 avril 2008

Histoire de la littérature au Québec
Michel Biron

Les rencontres se tiennent le dernier lundi du mois à 19 h 30 à la bibliothèque municipale de Belœil, 620 rue Richelieu

Société d'histoire de Belœil - Mont-Saint-Hilaire
Case postale 85010, Mont-Saint-Hilaire (Qc) J3H 5W1

Atelier sur la sécurité sur Internet Workshop on Cyber Safety

L'école Mountainview désire inviter tous les parents d'Otterburn Park à participer à un atelier sur la sécurité sur Internet offert par l'organisme "Enfant Retour".

Cet atelier gratuit aura lieu à l'école Mountainview, 444 rue Mountainview, mercredi le 19 mars 2008 à 19 h.

Bien que la conférence soit animée en anglais, la période de questions et la documentation seront offertes en français et en anglais.

Pour confirmer votre présence, ou pour obtenir plus de renseignements, veuillez contacter Andréanne Rhéaume à l'école au 450-550-2517.

Mountainview School wishes to invite all parents from Otterburn Park to participate in a workshop on Cyber Safety offered by the Missing Children's Network.

The seminar will be held on Wednesday, March 19, 2008 at 7 PM, at Mountainview School, 444 Mountainview.

This free workshop will be offered in English and a bilingual question period will follow. French documentation will also be available.

To register, or for additional information, please call Andréanne Rhéaume at school, at 450-550-2517.

PRATICO-PRATIQUE / SOME PRACTICAL THINGS

Les municipalités ont le pouvoir, en vertu d'une loi québécoise, soit la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, de se doter d'un comité consultatif d'urbanisme (CCU). Par ce moyen, le législateur a voulu permettre aux municipalités d'accroître la participation des citoyens non élus à l'établissement des décisions pouvant avoir un effet sur leur cadre de vie et sur la qualité même de leur milieu.

L'objectif premier ou le mandat principal du CCU est de fournir des recommandations au conseil municipal sur les sujets se rapportant à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme. Parmi les diverses organisations instaurées par le conseil municipal, le CCU dispose d'un statut particulier et d'une importance spéciale, que lui confère d'ailleurs spécifiquement la Loi. En effet, certaines règles de gestion du territoire ne peuvent s'appliquer dans une municipalité que si cette dernière s'est préalablement dotée d'un CCU.

C'est le cas notamment pour :

- Les plans d'aménagement d'ensemble (P.A.E.)
- Les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.)
- Les dérogations mineures
- Les usages conditionnels
- Tous les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)

Parce qu'il contribue activement à l'aménagement du territoire et qu'il veille à sensibiliser le conseil municipal et les citoyens aux nombreux sujets qui ont trait à l'urbanisme et à la qualité de vie, le CCU constitue un atout majeur pour une municipalité : il représente un acteur engagé. En effet, on lui demande fréquemment de se prononcer sur des questions telles que le développement industriel ou touristique, la protection et la mise en valeur de milieux naturels, la rénovation de secteurs détériorés, etc.

Le CCU dispose donc de pouvoirs privilégiés pour faire des recommandations au conseil municipal en matière d'aménagement du territoire, dans le cadre de l'application des règlements en vigueur dans sa municipalité. À ce titre, il joue un rôle d'intermédiaire de premier plan entre le citoyen et le conseil municipal.

Vous trouverez ci-dessous le calendrier des rencontres du CCU pour l'année 2008, ainsi que la date de dépôt pour tous les documents que vous devez soumettre pour votre projet. Pour plus de renseignements à ce sujet, vous pouvez communiquer avec le Service de l'urbanisme au 450-536-0292.

Mercredi à 19 h séance CCU	Réception des documents	3 ^e lundi du mois séance du Conseil
30 janvier	11 janvier	18 février
27 février	8 février	17 mars
26 mars	7 mars	21 avril
30 avril	11 avril	19 mai
28 mai	9 mai	16 juin
25 juin	6 juin	21 juillet
30 juillet	11 juillet	18 août
27 août	8 août	15 septembre
24 septembre*	5 septembre	20 octobre
29 octobre*	10 octobre	17 novembre
26 novembre*	7 novembre	15 décembre
En décembre 2008 Le comité fait relâche		

* À confirmer

Force du dollar canadien *Peut-on en tirer profit ?*

Le dollar canadien est sur une lancée phénoménale. D'un creux de moins de 0,62\$US en janvier 2002, la devise s'est appréciée de 55 % pour atteindre 0,96\$US en juillet 2007, son plus haut niveau des 30 dernières années.

Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que l'idée de la parité avec le billet vert fasse les manchettes. L'amélioration des termes de l'échange (le rapport entre les prix à l'exportation et les prix à l'importation), notamment en raison de la hausse des prix des matières premières, a été bénéfique à une appréciation du huard, une monnaie dite de ressources naturelles. Il reste maintenant à savoir si la tendance haussière se poursuivra ou s'il faut s'attendre à une correction imminente et si l'on peut tirer des bienfaits d'une devise forte.

PRÉVISIONS OPTIMISTES

Pour le moment, il est permis d'entrevoir une progression plus limitée du huard, mais la devise semble avoir tout ce qu'il faut pour atteindre la parité sur une base durable dès l'an prochain. Si le niveau actuel de la devise reflète largement les anticipations de taux d'intérêt, les prix élevés du pétrole ainsi que les nombreuses fusions et acquisitions en sol canadien, les prochains mouvements du taux de change canadien dépendront essentiellement de l'évolution des prix des matières premières. À cet effet, l'optimisme de long terme est de rigueur.

La tendance générale des prix des matières premières énergétiques et non énergétiques demeure à la hausse, ne serait-ce qu'en raison du rythme effarant du développement de certaines économies émergentes. Certes, les prix des métaux sont sujets à une période de consolidation, voire de correction, et leur contribution sera plus faible. Toutefois, les difficultés à accroître de façon significative l'offre de pétrole font que les risques de voir les cours du brut atteindre de nouveaux sommets restent présents, d'autant plus que les pressions de la demande se feront persistantes. On n'a qu'à penser aux ventes de véhicules en Chine qui pourraient atteindre d'ici les cinq prochaines années les niveaux observés aux États-Unis.

Avec l'engouement pour les sables bitumineux de l'Alberta, le calcul n'est pas difficile à faire : l'accroissement de la valeur des exportations canadiennes de pétrole viendra soutenir le huard au cours des prochaines années. Ainsi, il faut s'attendre à ce que les ajustements en cours au sein de notre économie se poursuivent. Certes, les entreprises exportatrices qui ont eu peine à faire face à un huard à 0,8\$US continueront d'être lourdement touchées lorsque la devise sera à 1\$US. Mais il n'y a pas que des mauvais côtés associés à une devise forte, et plusieurs entreprises en tireront des bénéfices.

VITALITÉ ÉCONOMIQUE

À la base, l'appréciation du huard est le reflet de la vitalité de l'économie canadienne et représente une hausse du pouvoir d'achat de l'ensemble de la population. Cela découle directement de l'augmentation de la richesse liée à l'accroissement de la demande mondiale pour les ressources naturelles du Canada dont les effets se sont propagés à d'autres secteurs d'activité, notamment les services. Ainsi, bien que le secteur manufacturier tire de la patte, la création totale d'emplois au pays bat son plein.

SAISIR L'OCCASION

Dans ces conditions, il faut voir la vigueur de notre devise comme une belle occasion. D'un côté, face à la mondialisation grandissante et à la concurrence de plus en plus vive en provenance des économies émergentes, les entreprises canadiennes ont tout avantage à se moderniser afin d'accroître leur productivité, d'autant plus que la machinerie américaine, au taux de change actuel, est littéralement à prix d'aubaine. D'un autre côté, la diminution des coûts des importations liées au pouvoir d'achat accru des consommateurs exercent des pressions à la baisse sur les prix des biens au pays, ce qui vient limiter la nécessité de rehausser les taux d'intérêt.



Desjardins
Caisse du
Mont-Saint-Hilaire

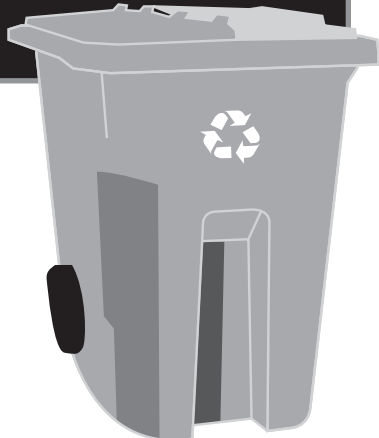
Claude Côté, Adm.A., Pl.fin.

Directeur, service expert en développement des affaires
450-464-2383 poste 272

Mes finances, volume 44 – numéro 4

PETIT RAPPEL POUR L'UTILISATION DES NOUVEAUX BACS À RECYCLAGE

A SMALL REMINDER ABOUT THE USE FOR THE NEW RECYCLING BINS



Vos ordures ou votre recyclage n'ont pas été ramassés... ne tardez pas, appelez nous !

Your garbage or your recycling have not been picked up... do not wait, call us!

Si vous remarquez que vos ordures ou votre recyclage n'ont pas été ramassés, communiquez le plus rapidement possible avec les Services techniques au 450-536-0292. Un appel la journée même de la collecte nous donnera l'opportunité d'alerter les camionneurs qui, étant toujours sur le territoire, pourront se déplacer afin d'effectuer la collecte.

Si vous remarquez trop tard qu'il y a eu un problème et que nous ne pouvons immédiatement rectifier la situation, nous vous demandons tout de même de nous en faire part. Nous pourrions ainsi essayer de vous aider ou évaluer s'il y a une raison valable pour laquelle la collecte n'a pas été faite.

Votre collaboration nous aide à mieux vous servir.

Il se peut qu'à l'occasion des dernières collectes des matières recyclables, votre bac n'a pas été vidé. C'est pourquoi nous tenons à vous rappeler quelques consignes d'utilisation du bac à recyclage :

- **Séparez toujours les matières tel qu'identifié sur le couvercle du bac : le papier et le carton à gauche et le verre, le plastique et le métal à droite;**
- **Assurez-vous que les roues du bac soient placées face à votre résidence;**
- **Assurez-vous que le couvercle soit complètement fermé;**
- **Il est important de ne jamais comprimer ou compacter les matières dans le bac car il sera impossible de vider mécaniquement le contenu;**
- **Vous pouvez déposer du carton à côté de votre bac à condition qu'il ne dépasse pas 61 cm (2') de largeur par 61 cm (2') de longueur et un peu moins de 61 cm (2') d'épaisseur. Le tout doit être attaché.**

N'oubliez pas non plus qu'il est interdit de placer votre bac en bordure de rue avant 20 h le soir précédent, mais il doit y être avant 7 h le jour de la collecte.

Ce petit rappel terminé, permettez-nous de féliciter tous les citoyens pour vos efforts en ce qui a trait à la récupération des matières recyclables. Nous vous encourageons à poursuivre cette bonne lancée et sommes fiers de la contribution et participation de tous les résidents à la préservation de notre environnement.

It is possible that during the last collections of recyclable materials, your bin was not emptied. That is why we wish to remind you of certain regulations for the use of the recycling bin:

- **Always separate materials as indicated on the lid of your bin: paper and cardboard on the left side; glass, plastic, and metal on the right side;**
- **Make sure that the bin's wheels are facing your property;**
- **Make sure that the lid is tightly closed;**
- **It is important never to compact or squeeze in materials inside the bin because it will be impossible to mechanically empty its content;**
- **You can leave cardboard beside your bin on the condition that it does not exceed a width of 61 cm (2') by 61 cm (2') in length, and slightly less than 61 cm (2') thick. It must also be tied up.**

Do not forget that it is prohibited to put your bin by the roadside before 8 PM the previous evening, but it must be there before 7 AM on the morning of the collection.

Having said all this, we wish to congratulate all citizens for their efforts regarding the recovery of recyclable materials. We encourage you to keep it up and we are proud of the contribution and participation of all residents for the preservation of our environment.

If you notice that your garbage or recycling have not been picked up, please contact Technical Services as soon as possible at 450-536-0292. A call on the same day as the collection will give us an opportunity to alert the truck operators, who will still be on the territory and therefore able to go back and pick everything up.

If you notice the problem too late and we are unable to immediately rectify the situation, we ask that you call us just the same. We will try to help you in any way we can or at least try to evaluate if there is a valid reason why the pick-up was not carried out.

Your cooperation helps us serve you better.

Tournons-nous « vert » l'avenir. Let us look to a greener future

COMMENT ÉCONOMISER L'EAU POTABLE... TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

HOW TO CONSERVE WATER... ALL YEAR LONG

Les Québécois sont parmi les plus grands consommateurs d'eau potable au monde. Le tableau ci-dessous démontre bien ce fait. Notre consommation moyenne en litres par personne par jour dépasse celle du reste du Canada et même celle des États-Unis.

Consommation en litres par personne par jour en 2007

Internationale		Régionale	
Québec	427	Otterburn Park	426
Canada	326	McMasterville	434
États-Unis	332	Mont-Saint-Hilaire	570
Australie	268	Beloil	427
Grèce	200	Saint-Basile-le-Grand	415
Korée	183		
France	137		

Cette malheureuse statistique n'a pas seulement des répercussions en termes d'environnement; notre consommation a un impact sur les coûts que nous devons déboursier à la Régie Intermunicipale de l'Eau et, conséquemment, sur le compte de taxes. L'année dernière, l'eau potable a coûté plus de 230 000 \$ aux Otterburnois.

En plus, la consommation d'eau potable des Québécois double durant la saison estivale par l'arrosage de la pelouse, le lavage de la voiture, le remplissage de la piscine, etc.

Pourtant, quelques gestes simples pourraient faire toute la différence, sans pour autant nous indisposer. Voici ce que nous suggère le Programme d'économie d'eau potable du RÉSEAU-environnement :

- Évitez de laisser l'eau couler lorsque vous faites la vaisselle à la main. Utilisez les deux bacs de l'évier ou un bol rempli d'eau, soit un pour laver et l'autre pour rincer;
- Fermez bien les robinets et réparez ceux qui fuient car ceux-ci peuvent gaspiller entre 140 et 680 litres d'eau par jour;
- Bien remplir le lave-vaisselle avant de le démarrer;
- Nettoyez vos légumes avec une brosse dans une cuvette plutôt que de laisser couler l'eau du robinet;

- Un broyeur avale 4 litres d'eau à la minute. Compostez vos déchets alimentaires; c'est facile et vous aurez un bon engrais pour votre jardinage;
- Un brise-jet réduit de 25 % le débit du robinet mais fournit amplement d'eau pour son utilisation;
- Toujours fermer le robinet lorsque vous vous brossez les dents ou que vous vous rasez. C'est une économie de 8 litres d'eau par jour;
- Une douche utilise beaucoup moins d'eau qu'un bain;
- Utilisez une pomme de douche à débit réduit;
- Assurez-vous que le réservoir de votre toilette ne fuit pas.

Ceux-ci ne sont que quelques conseils. Il y a plusieurs autres options qui demandent peu d'efforts et qui donnent un bon coup de main à la préservation de l'eau potable. Pour de plus amples renseignements vous pouvez consulter le site Internet du RÉSEAU-environnement au www.reseau-environnement.com et cliquez sur la rubrique du Programme d'économie d'eau potable.

Économiser, ce n'est pas compliqué !

Quebeckers are among the biggest water consumers in the world. The table below clearly demonstrates this fact. Our average consumption in litres per person per day is higher than in the rest of Canada and even higher than in the United States.

Consumption in litres per person per day in 2007

International		Regional	
Quebec	427	Otterburn Park	426
Canada	326	McMasterville	434
United States	332	Mont-Saint-Hilaire	570
Australia	268	Beloil	427
Greece	200	Saint-Basile-le-Grand	415
Korea	183		
France	137		

This unfortunate statistic does not only have repercussions in terms of the environment; our consumption has an impact on the cost that we must pay to the Water Board and, consequently, on the tax bill. Last year, Otterburners had to pay more than \$230,000 for drinking water. Moreover, the water consumption of Quebeckers doubles during summer due to the watering of lawns, the washing of the cars, filling of the pool, etc.

However, some small gestures could make all the difference, with little effort on our part. Here are a few suggestions from the water conservation program of the RÉSEAU-environnement:

- Do not let the water run while you are hand washing the dishes. Use the two sinks or a bowl filled with water and use one for washing and one for rinsing;
- Tightly turn off faucets and repair those that leak because they waste between 140 and 680 litres of water per day;
- Fill up to full capacity your dishwasher before starting it;
- Wash your vegetables with a brush in a bowl instead of letting tap water run;
- A garbage disposal uses up to 4 litres of water per minute. Compost your food wastes; it is easy and you will have great fertilizer for your garden;
- An anti-splash faucet reduces waterflow by 25%, though it still provides plenty of water;
- Always turn off the faucet while you are brushing your teeth or shaving. It saves 8 litres of water per day;
- A shower uses much less water than a bath;
- Use a low-flow shower head;
- Make sure your toilet bowl does not leak.

These are only a few suggestions. There are many more options that ask little effort and give a helping hand for the preservation of water. For more information you can visit the RÉSEAU-environnement Website (French only) at www.reseau-environnement.com and click on the water conservation program.

Saving water... nothing simpler!

UNE SUBVENTION POUR LES PARENTS QUI OPTENT POUR LES COUCHES DE COTON

A GRANT FOR PARENTS WHO CHOOSE TO USE CLOTH DIAPERS



La Ville d'Otterburn Park a décidé, en novembre dernier, de faire un pas de plus pour la protection de l'environnement et a lancé un programme de subventions pour les familles qui optent pour la couche de coton. Plus de 600 millions de couches sont jetées aux ordures chaque année au Québec. En fait, ces dernières constituent le 3^e composant en importance dans les déchets urbains et elles prennent plus de 300 ans à se décomposer dans les lieux d'enfouissement. Ce projet de subvention est une manière efficace d'encourager la réduction des couches jetables et répond aux orientations de la politique familiale en matière de sensibilisation et soutien pour les familles afin que celles-ci adoptent des pratiques responsables en matière de développement durable, ainsi qu'en encourageant la réduction, la récupération et le recyclage des déchets domestiques.

La subvention

Les nouveaux parents qui choisiront les couches de coton recevront un remboursement de 100 \$ sur le montant déboursé pour l'achat d'un ensemble de couches de ce type (25 couches minimum). Pour chaque enfant subséquent, un remboursement équivalent à 50 % de la facture sera accordé et ce, jusqu'à concurrence de 100 \$. Tous les parents de bébés âgés de moins de six mois et résidents à Otterburn Park pourront bénéficier du remboursement.

Le remboursement

Pour bénéficier du remboursement, vous devez acheter un ensemble de couches de coton d'un minimum de 25 couches. Vous pouvez vous procurer des ensembles à quelques endroits, tels que la boutique Ô Berceau du Centre périnatal Le Berceau. Ensuite, vous devez envoyer aux bureaux de l'hôtel de ville la facture originale, une preuve de naissance et de résidence de votre enfant, ainsi qu'un contrat d'engagement d'utilisation de couches de coton dûment signé. Des copies du contrat sont disponibles à l'hôtel de ville ou à la boutique Ô Berceau. Vous recevrez, par la suite, un remboursement de 100 \$.

Si vous désirez de plus amples renseignements veuillez communiquer avec la municipalité au 450-536-0303.

The Town of Otterburn Park decided last November to go one step further for the protection of the environment and initiated a grant program for families who will choose to use cloth diapers. In Québec, more than 600 million diapers are thrown in the garbage each year. In fact, diapers are the third most important element of municipal waste and they take more than 300 years to decompose in landfills. This grant program does not only efficiently encourage the reduction of disposable diapers, it also sensitizes and supports families in the adoption of responsible practices with respect to sustainable development, as well as encourage reduction, recovery, and recycling of household refuse, as stated in our family policy.

The Grant

New parents who will choose to use cloth diapers will receive a reimbursement of \$100 on the purchase amount of a cloth diaper kit (minimum of 25 diapers). For each subsequent child, a reimbursement equal to 50% of the bill will be given, up to the limit of \$100. Parents of babies aged six months or less and who are residents of Otterburn Park will be reimbursed.

How to get reimbursed

To take advantage of the reimbursement, you need to buy a cloth diaper kit of a minimum of 25 diapers. Diaper kits are available at a few locations, including the Ô Berceau store of the Centre périnatal Le Berceau. Then, you need to send to Town Hall the original bill, a proof of birth and residence of your child, as well as a signed commitment contract stating that you will use cloth diapers. You can obtain a copy of the contract either by contacting Town Hall or at the Ô Berceau store. Following this procedure, you will receive a \$100 reimbursement.

If you would like more information on this program, please contact the Town at 450-536-0303.

IL ÉTAIT UNE FOIS...

SÉRIE SPÉCIALE LES MAIRES D'OTTERBURN PARK



Edmond Auclair
(Collection SHBMSH)

Notre chronique historique présentera cette année tous les maires d'Otterburn Park depuis que la ville porte ce nom. Chacun des individus qui ont siégé à ce poste ont changé et ont fait évoluer la municipalité et c'est pourquoi nous tenons à souligner leur contribution.

Nous débutons notre rétrospective par Edmond Auclair. Il fait partie des personnalités importantes de l'histoire d'Otterburn Park, marquant l'économie et les activités sportives de la ville et de la région puis la vie politique. Né à Saint-Hilaire en 1907, fils du cultivateur Samuel Auclair, il appartient à une des familles pionnières de la paroisse.

En septembre 1938, Edmond Auclair achète l'hôtel Pointe-Valaine, au bord de la rivière Richelieu, entre les avenues Connaught et Oxford. Pendant la Seconde Guerre mondiale, c'est l'endroit le plus fréquenté de la région.

En 1948, il fait le saut en politique en devenant conseiller municipal, puis il est élu maire en 1952. Il est le premier à présider l'assemblée du conseil de la nouvelle municipalité d'Otterburn Park le 9 février 1953.

On peut affirmer sans se tromper qu'Edmond Auclair est le père politique d'Otterburn Park. Il a participé au changement de nom de la municipalité comme conseiller, puis comme maire suppléant. C'est sa signature qui figure sur l'avis de changement de nom donné à Québec.

Edmond Auclair est avant tout un homme d'affaires fûté. Grand spéculateur, il profite de l'engouement des Montréalais pour la banlieue et de l'élan domiciliaire qui s'ensuit pour faire fructifier son bien-fonds. Propriétaire de près de la moitié du territoire, incluant des vergers, il possède aussi plusieurs maisons qu'il loue.



Levée d'une pelletée de terre de la future usine d'alimentation en eau, en 1959. On peut voir Edmond Auclair au centre tenant une pelle d'une main (Collection SHBMSH)

C'est lui au début des années 60 qui a l'idée de relier les deux parties de la municipalité, c'est-à-dire le parc, ou les « Flats », et les « Heights », autrement que par le boulevard Richelieu (aujourd'hui le chemin des Patriotes). Il cède à la municipalité les terrains qui serviront à la construction de la rue Mountainview, entre les rues Helen et Prince-Albert. C'est aussi sur des terrains offerts par Edmond Auclair que sont construites l'école Mountainview (1960) et la piscine (1961) où l'on trouve aujourd'hui le Centre sportif Edmond-Auclair, nommé en son honneur.

Edmond Auclair prend sa retraite après avoir mené les destinées de la municipalité pendant près de 25 ans. Élu conseiller en 1948, puis maire de la municipalité de 1952 à 1977, il quitta la vie publique à tout près de 70 ans. Le petit village estival de sa jeunesse s'est transformé peu à peu en banlieue au cours des 15 dernières années. Il laisse à d'autres le soin de moderniser sa ville.

Il décède au Montreal Jewish Hospital le 6 mars 1988, âgé de 81 ans.

Source : Carole Clément et Alain Côté.

« Un parc devenu ville. Une histoire d'Otterburn Park »
Alain Côté « Edmond Auclair, un homme aux multiples facettes ».
Le Passeur, Vol. XXIV, Numéro 6 (septembre 2007).



Conseil de la Fête de la pomme – Conseil de la Fête de la pomme dans les années cinquante. On peut voir Edmond Auclair au centre (Collection SHBMSH)